

POUR LE CLIMAT ET POUR L'EMPLOI

# MISSION LYCÉES



# ***“Il est temps de remettre l'éducation au cœur de nos priorités régionales, de respecter nos engagements et d'assurer un avenir durable à nos jeunes. Nos lycées ne peuvent plus attendre”***

En tant que professeur et élu écologiste des Hauts-de-France, je ne peux rester silencieux face à la gestion catastrophique de nos lycées. La situation est alarmante : les rénovations des lycées sont traitées dans l'urgence et dans un manque total de vision à long terme. Cette négligence peut compromettre les conditions d'apprentissage des élèves, qui évoluent dans des établissements vieillissants et mal entretenus.

La loi Egalim, pourtant en vigueur depuis 2020, est scandaleusement bafouée. Nos jeunes sont les premières victimes de cette inaction qui va à l'encontre de leur santé et de l'urgence climatique.

Enfin, le financement disproportionné des lycées privés est une véritable trahison pour l'enseignement public. Saviez-vous que les subventions allouées aux lycées privés auraient permis de construire un lycée public neuf tous les quatre ans ? Nous devons prioriser l'éducation publique, qui accueille la majorité de nos jeunes, et leur offrir des infrastructures modernes et respectueuses de l'environnement

***Yannick Brohard***  
*Conseiller régional écologiste*  
*Hauts-de-France*

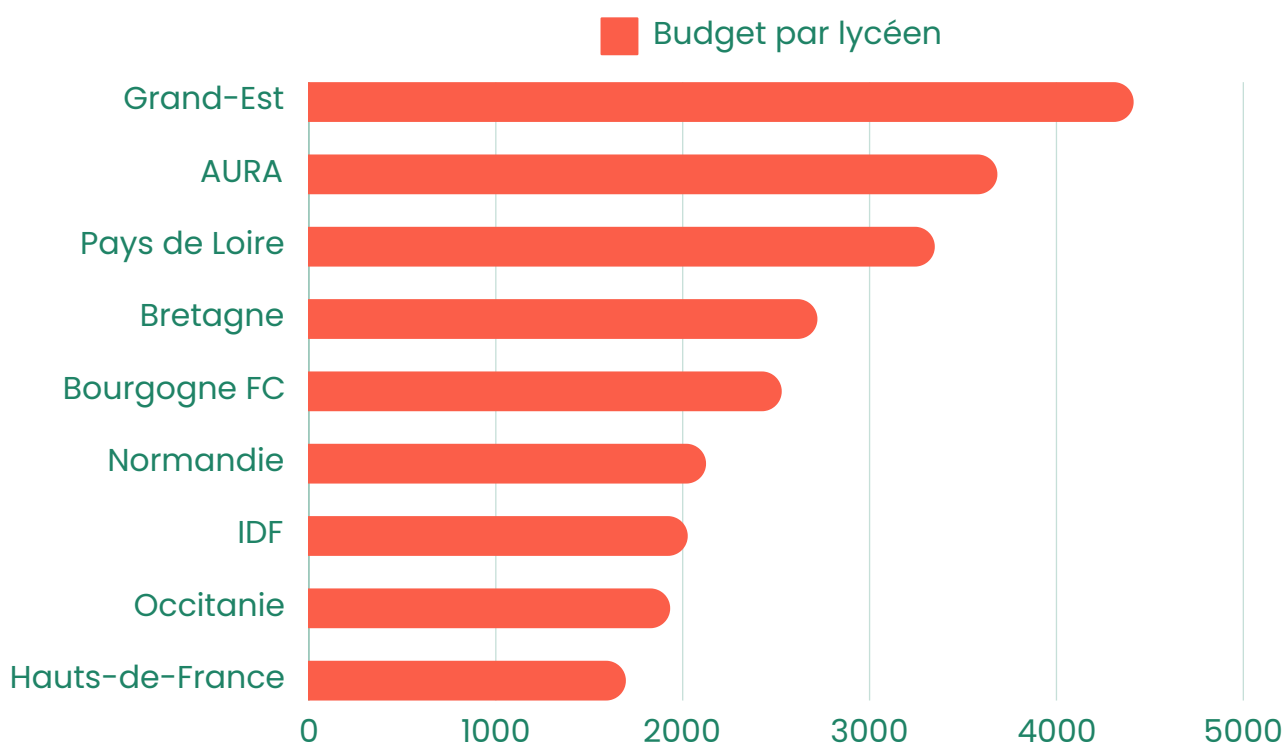


# LA RÉGION QUI INVESTIT LE MOINS EN FRANCE POUR SES LYCÉENS

## 1693 €

*C'est le budget consacré en investissement et en fonctionnement par lycéen pour notre région, soit la dernière région de France loin derrière le Grand-Est et ses 4413 € investis par lycéen.*

*Pourtant en 2016, la majorité régionale avait lancé un Programme prévisionnel d'investissement (PPI) à hauteur de 845 M€. Ce PPI prévu sur la période 2016-2021 comportait de nombreux objectifs : restructuration des bâtiments, acquisition d'équipements, rénovation, sûreté, accessibilité... Néanmoins, ce grand plan fut très opaque dans sa mise en place et son suivi. Il est aujourd'hui difficile de connaître les avancées réelles et le PPI 2022-2027 n'a toujours pas vu le jour...*



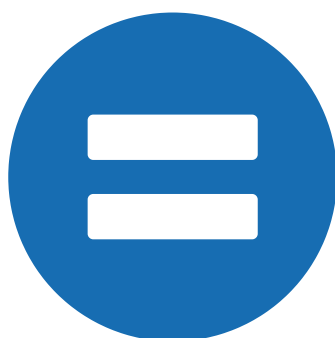
# LYCÉES PRIVÉS : LA PASSION (COÛTEUSE) DE XAVIER BERTRAND

## 49,8 Millions €

C'est le Forfait régional d'externat (FRE) alloué en 2024 aux lycées privés des Hauts-de-France dont le lycée Jean-Paul-II de Compiègne, visé par une enquête pour « diffamation », « injure » et « provocation à la haine ».

Même si le FRE est une obligation légale, Xavier Bertrand rallonge cette somme de 10 millions d'euros supplémentaires chaque année. Avec cet argent, la région pourrait construire un nouveau lycée tous les 4 ans, c'est colossal !

10 000 000 € par  
an aux lycées  
privés



1 lycée public  
neuf tous les 4  
ans



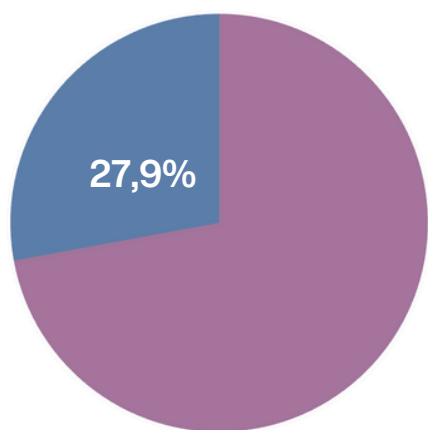
# QUAND LA SOLARISATION BRILLE PAR SON ABSENCE

## 76

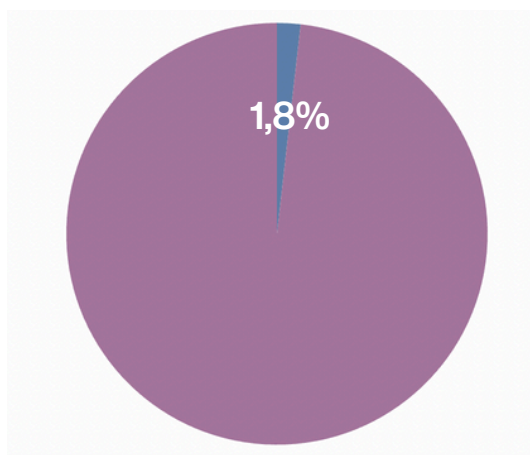
C'est le nombre de lycées prévus pour la rénovation des toitures en vue de leur possible solarisation en 3 ans soit près de 30% des lycées de la région.

Trois vagues de déploiement étaient prévues durant les étés 2022, 2023, et 2024. Sur les 5 lycées confirmés en 2022, aucun n'a fait l'objet de travaux à ce jour et l'entreprise Reservoir Sun a abandonné le projet, en même temps que la majorité régionale...

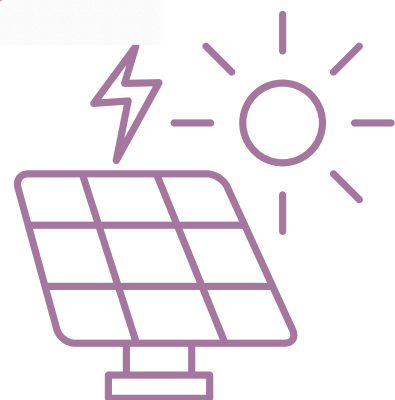
**PART DES TOITURES DES  
LYCÉES RENOVÉS PRÉVUE  
EN 2024**



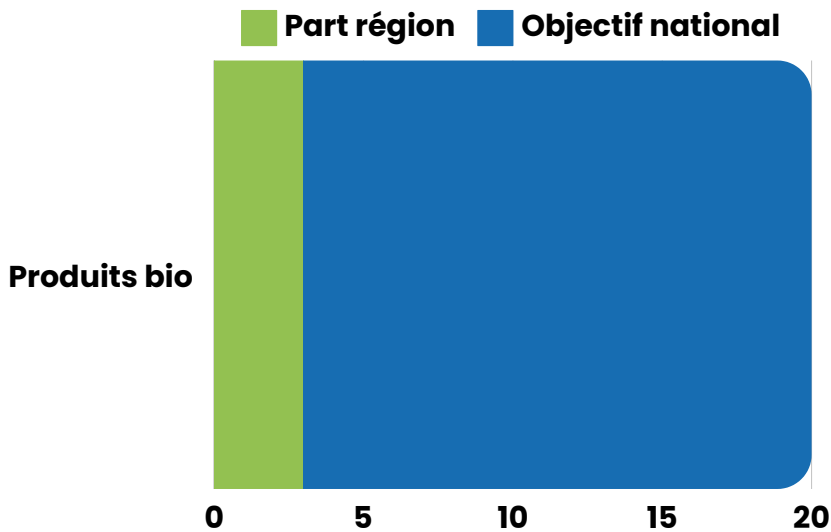
**PART DES TOITURES DES  
LYCÉES RÉNOVÉS EN 2024**



Ainsi, ce sont aujourd'hui seulement 1,8% des lycées de la région qui ont vu leur toiture rénovée. Ce retard considérable compromet véritablement l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables d'ici 2030, diminuant les gains en termes de réduction des émissions de CO2.

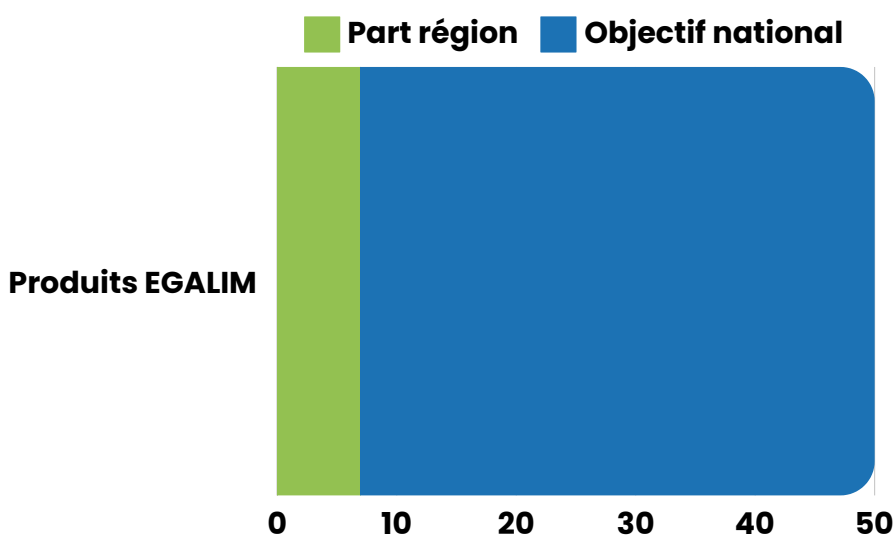


# QUAND LE BIO ET LE LOCAL RESTENT AU MENU... DES PROMESSES



**3,3%**

*C'est la part de produits bio dans les cantines des Hauts-de-France alors que la moyenne nationale était de 13% en 2022 pour un objectif fixé à 20%*

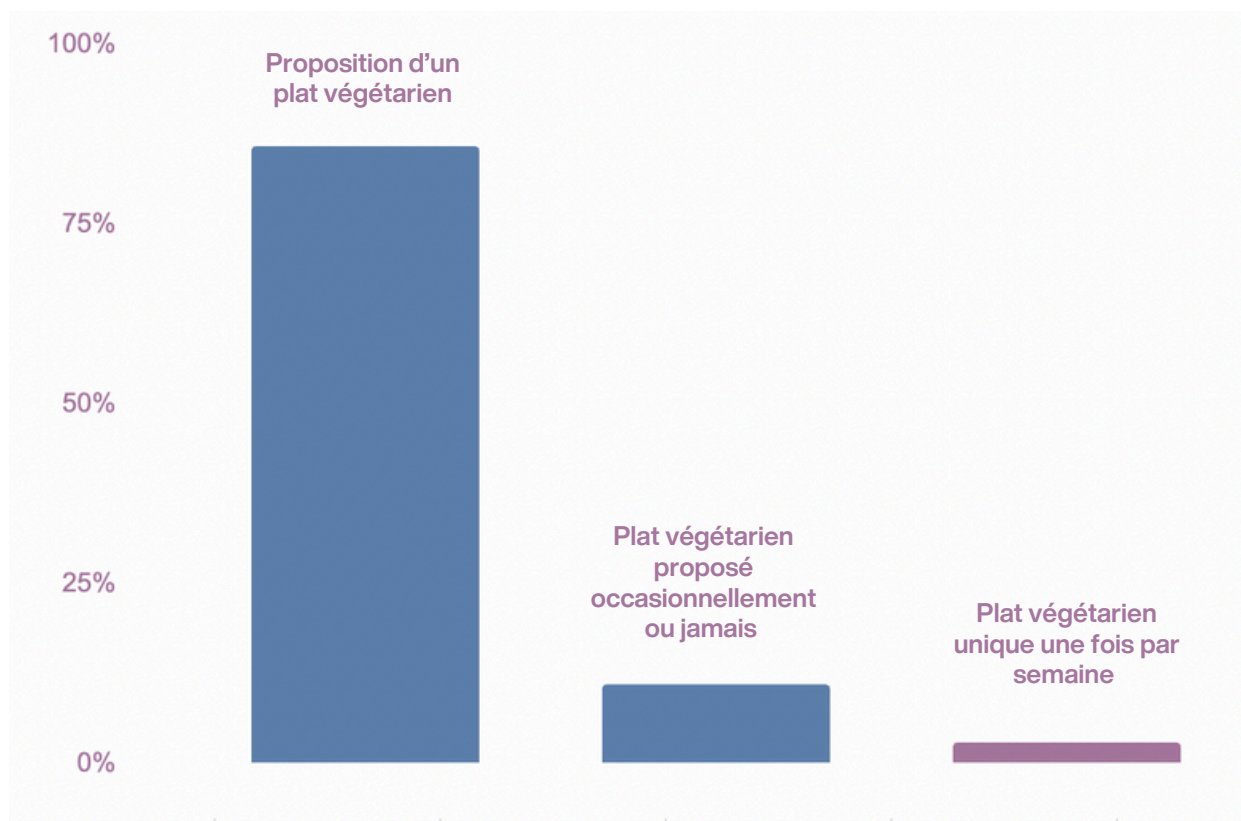


**7,2%**

*C'est la part de produits durable et de qualité dans les cantines des Hauts-de-France alors que la moyenne nationale était de 27,5% en 2022 avec un objectif national de 50%.*

# MENU VÉGÉTARIEN, L'ESPÈCE RARE DES HAUTS-DE-FRANCE

Concernant les menus végétariens, ils sont souvent proposés dans le cadre du multichoix, environ 85% des chefs déclarent qu'un plat végétarien est proposé tous les jours ou plusieurs fois par semaine dans le cadre du multichoix. Cependant, là n'était pas l'objectif de la loi, car elle prévoyait un menu végétarien unique au moins une fois par mois, ce qui n'est appliqué que dans 3% des cas.



Le principal frein identifié est la formation. En effet, le végétarisme est une pratique culinaire assez récente et qui nécessite une certaine expertise. Il est également dit dans le rapport, que la plupart des chefs sont désireux d'en apprendre plus sur la pratique.

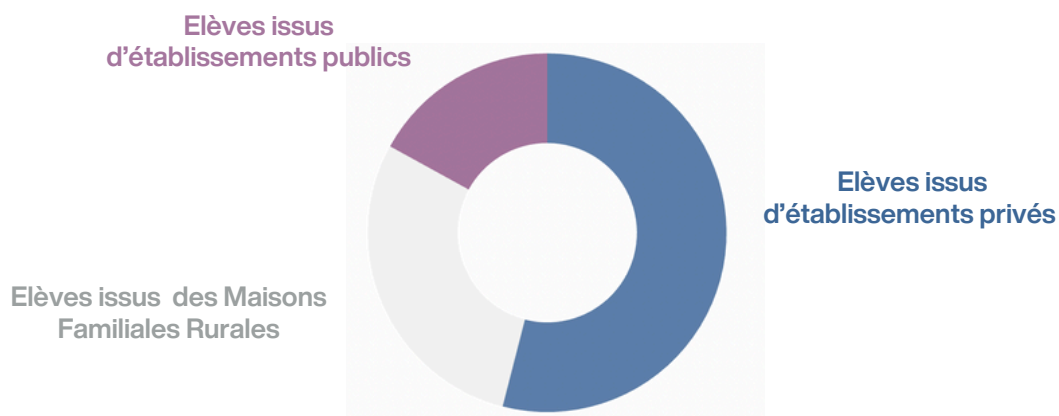
# INJUSTICE À TABLE : L'ACCÈS À LA CANTINE, UNE QUESTION DE STATUT

Les données révèlent des disparités notables dans l'inscription à la demi-pension entre les élèves boursiers et non-boursiers. Alors que **61 % des élèves non-boursiers sont demi-pensionnaires, ce chiffre tombe à 53 % pour les boursiers**. L'écart se creuse davantage pour les boursiers des échelons 5 et 6, dont seulement 48 % sont inscrits à la demi-pension. Cette situation suggère des barrières financières significatives empêchant l'accès équitable à la cantine scolaire pour les élèves les plus défavorisés.

## *Comment expliquer cette différence ?*

Dans de nombreuses collectivités territoriales, la tarification est basée sur le quotient familial. Cependant, les Hauts-de-France n'applique pas le régime d'une tarification progressive. En raison de cette absence, les élèves les plus précaires sont ainsi contraints de supporter les mêmes coûts que leurs camarades issus de familles plus aisées.

Enfin, l'utilisation de l'Aide complémentaire à la scolarité (aide individuelle mobilisable par les familles si les fonds sociaux de l'État sont épuisés) dans la région Hauts-de-France montre que la majorité des bénéficiaires est issu d'établissements privés (54 %) et des Maisons Familiales Rurales (29 %). Cette situation pose question sur l'équité de la répartition des fonds, alors que les lycées publics, qui accueillent souvent des élèves plus défavorisés, sont moins représentés.



**Ce panorama est édité par la délégation écologiste  
du Conseil régional des Hauts-de-France  
*Septembre 2024***